

N° 3

JUIN 1957

NOTRE
L
RE
B
BULLETIN
A



ORGANE DE LIAISON ET D'INFORMATION DU PERSONNEL
DU LABORATOIRE DE RECHERCHES BALISTIQUES ET AÉRODYNAMIQUES
VERNON - EURE

"NOTRE BULLETIN"

Organe de Liaison et d'Information du Personnel du Laboratoire de Recherches
Balistiques et Aérodynamiques de Vernon

SOMMAIRE:

Page 1	L'Article du Directeur.	
Page 2	Documentation Technique.	
	Rubrique du Photographe	A. LECOQ
	La chasse au Snark	R. VENTE
Page 3	Santé.	
	Qu'est-ce que l'alcoolisme ?	Dr. COLPAERT-CLAP
Page 4	Le Social.	
	Chronique de l'Assistante Sociale	S. FRANKHAUSER
	La Sécurité Sociale Militaire	R. LHOMME
	La rubrique de Monsieur PRUDENT	
	Pour bien acheter.	
Page 9	La Famille.	
	Carnet rose.	
	Carnet blanc.	
Page 10	Nos Jardins.	
	Les gazons - Entretien des pelouses	M. MALLET
	La culture des rosiers	A. DEGENÈVE
Page 11	La Vie de l'Esprit.	
	La Chronique Littéraire	Mme E. BLANCHET
	Printemps	Marie DARGENT
	Mon arrivée au L.R.B.A.	B. IDASSE
	Récréation	J. MAURIN
Page 13	La Rubrique Sportive.	
	Après la Fête du 2 Juin	
	Activités du Club Sportif et Artistique du L.R.B.A.	LE COMITÉ

L'ARTICLE DU DIRECTEUR

Certains d'entre vous suivent avec assiduité les cours de promotion du travail : je voudrais vous parler aujourd'hui de cette réalisation de la D.E.F.A. qui présente un intérêt social particulier : elle a pour but de permettre à tout jeune ouvrier d'accéder aux catégories de Techniciens d'Etudes ou de Fabrications et même de devenir Ingénieur de Travaux d'Armement.

Les cours de promotion du travail ont précisément pour objectif principal de permettre à ces jeunes ouvriers sortis des Ecoles de Formation Professionnelle, de préparer leur admission aux Ecoles Techniques Normales (E.T.N.). En outre, ils peuvent être suivis par les personnels de l'Établissement désireux, soit de présenter aux divers concours directs organisés par la D.E.F.A., soit d'augmenter leur culture.

Les Ecoles Techniques Normales comprennent deux sections :

1°) Une première section qui, outre sa mission de formation, assure la préparation à l'École Technique Supérieure de l'Armement (E.T.S.) ;

2°) Une deuxième section dont l'enseignement est orienté plus particulièrement vers l'étude pratique des techniques professionnelles des industries de l'Armement : Pyrotechnie, Métallurgie, Mécanique générale, etc...

Dans l'une et l'autre section, des stages de spécialistes sont organisés pendant et après la scolarité normale. Les élèves ayant satisfait aux examens de sortie, reçoivent le titre de « Technicien des Etudes et Fabrications d'Armement ». L'agent est alors titularisé et bénéficie des avantages attachés à la qualité de fonctionnaire.

Par voie de concours, les élèves de première année de l'École Technique Normale, première section,

les Techniciens des Etudes et Fabrication et diverses catégories de contractuels, peuvent entrer à l'École Technique Supérieure de l'Armement. Cette École assure la formation normale des Ingénieurs des Travaux d'Armement. L'enseignement est orienté vers la mécanique générale, l'électro-technique et la radio-électricité. Une formation complémentaire dans d'autres spécialités telles que génie civil, optique, pyrotechnie, etc... est assurée par des stages effectués postérieurement à la sortie de l'École.

Les élèves titulaires du diplôme de l'École Technique Supérieure de l'Armement sont inscrits sur une liste d'Aptitude pour Ingénieurs des Travaux d'Armement de 2^e classe et nommés dans l'ordre de leur classement de fin d'études, au fur et à mesure des places disponibles.

Les études dans les écoles techniques de l'Armement sont gratuites ; les élèves perçoivent, en outre, une indemnité d'école calculée selon leur situation de famille. Des possibilités de logement pour eux et leur famille leur sont également offertes.

Si maintenant on considère que d'une part, à la base de notre formation, il y a les écoles d'apprentissage qui recrutent chaque année 400 apprentis qui sont orientés par un cycle de trois ou même quatre années vers toutes les professions ayant leur emploi dans les Fabrications d'Armement, et que d'autre part, l'accès par voie latérale au Corps des Ingénieurs Militaires est ouvert aux Ingénieurs des Travaux, il apparaît, comme l'a dit l'an dernier, M. l'Ingénieur Général Deruelle, lors d'un interview à la Radiodiffusion, « que chaque apprenti porte dans sa gibecière, non pas le bâton de maréchal, car cette dignité est inconnue dans nos corps techniques, mais du moins une carrière très substantielle en puissance ».



LA RUBRIQUE DU PHOTOGRAPHE

Latitude de pose :

L'intervalle des tonalités ou des brillances susceptibles d'être reproduites par une émulsion donnée correspond, sur la courbe caractéristique, à l'intervalle des luminations délimité par les points ex-

trêmes entre lesquels on peut obtenir une image acceptable ; l'un de ces points est situé assez bas sur le pied de la courbe, l'autre sur l'épaule. Comme l'intervalle des brillances enregistré par l'appareil est généralement inférieur à cet intervalle, l'opérateur possède une certaine liberté dans le choix du diaphragme et de la vitesse d'obturation. Cette liberté correspond à la « latitude de pose », laquelle dépend à la fois du sujet et de l'émulsion, etc...

Pour satisfaire aux exigences de la pratique, nous allons donner dans le prochain bulletin, des indices de poses provisoires pour la photographie à la lumière artificielle par incandescence, bien qu'il n'existe pas encore de méthode officiellement reconnue permettant leur calcul. Ces indices cependant sont utilisables avec la plupart des posemètres.

(Suite page 6)

LA CHASSE AU SNARK

Il se peut que cette semaine-là, la première de décembre 1956, le Secrétaire d'Etat à la Défense des Etats-Unis, Charles E. Wilson, ne fermât pas l'œil et s'arrachât les cheveux. Pensez-donc : un Snark, la seule fusée intercontinentale de l'Aviation Américaine qui soit arrivée au stade de la production industrielle, avait choisi la liberté : au lieu de suivre sagement l'alignement des postes de radars échelonnés à partir des côtes de Floride, le long des Iles Bahamas et jusqu'à Porto-Rico, elle était allée se perdre dans les jungles du Brésil. C'était une erreur monumentale d'azimuth qui dépassait les tolérances prévisibles pour un engin soigneusement téléguidé. Et impossible pour E. Charles Wilson de décider qu'on ne parlerait pas de cette escapade et qu'on laverait son linge sale en famille ! C'était déjà le secret de Polichinelle. Et puis, il fallait bien chercher ce précieux engin, car, même écrasé par sa chute, il pourrait révéler les secrets de ce système de guidage, défailant pour une fois, mais qui était susceptible de conduire ce véhicule aérien jusqu'à son but précis sur 8.000 kilomètres de portée.

Et voilà que les journalistes s'en mêlaient : le New-York Times publiait à ce sujet un pastiche de Lewis Carroll, l'auteur britannique de cette charmante histoire enfantine « Alice au Pays des Merveilles » et qui est l'auteur également d'un poème satirique « La chasse au Snark », auquel la firme Northrop avait emprunté le nom de baptême de son bel engin. Dans ce poème, le Snark est un animal fabuleux, dont le nom rappelle à la fois le terme anglais de requin (Shark) et le terme anglais de serpent (Snake) et dont les chasseurs se couvrent de ridicule. Singulier présage !

Les Anglo-Saxons sont désarmés par l'humour : les aviateurs américains ont pris le parti de rire comme tout le monde de leur mésaventure : et leur revue Air Force de janvier 1957 reproduit sportivement le pastiche de Lewis Carroll.

Mais la malchance les poursuit et cette fois c'est un bombardier léger, de 900 kilomètres de portée le Matador II, œuvre du constructeur Glenn Martin, qui à la fin de février 1957, a disparu dans les montagnes du Colorado. C'est moins grave, parce qu'il n'est pas sorti du territoire américain, mais c'est une perte cruelle tout de même.

Et les armes rivales commentent avec ironie ce nouveau désastre de l'Aviation. La Marine fait observer que l'émule du Matador, son Regulus, revient docilement au vaisseau qui l'a lancé, lorsqu'il ne s'agit pas d'un tir de guerre.

Pour vous représenter ce que furent ces deux catastrophes, imaginez-vous qu'un Parca aille dire bonjour aux Espagnols, dans leurs plantations de caféiers et de palmiers de la Côte de l'Or. Les chan-

sonniers de Montmartre s'empareraient de l'incident :

« Tu trouveras du Parca,
« En poudre ou en bibine,
« Dans ton sac de moka,
« Ou dans ta margarine. »

Il y a beaucoup de gens au L.R.B.A. qui ne trouveraient pas de leur goût ces plaisanteries et cette indiscreète publicité.

Sans doute vous plaira-t-il de savoir quelque chose sur ce Lewis Carroll, l'inventeur du Snark ?

C'était un diacre de l'Eglise Anglicane, qui avait la passion du théâtre, ce qui l'empêchait de faire du ministère paroissial. Il passa sa vie comme professeur de mathématiques au Christ Church College, l'une des sections de l'Université d'Oxford.

Ses dons de mathématicien font qu'il y a dans les contes d'enfants qu'il a créés une logique interne qui leur donne leur amusante vraisemblance. Voici, par exemple, une phrase d'Alice à son chat Dinah : « Tu devrais apprendre à miauler pour dire «oui» et à ronronner pour dire «non». Alors on pourrait ensemble tenir conversation ». Cela est profondément vrai, car, avec deux signes : un point et un trait, le code Morse permet d'exprimer tous les langages.

C'était un photographe et un bricoleur de génie et il excellait dans la présentation des marionnettes. Mais, si sa passion du théâtre n'est pas allée jusqu'à en faire un véritable auteur dramatique, c'est elle assurément qui donne tant de vie et de personnalité aux amusantes créatures de son imagination. Il atteint le second rang dans la littérature anglaise pour le nombre de ses éditions, n'étant inférieur sur ce point qu'à William Shakespeare.

Un dernier trait de caractère de Lewis Carroll, pour ceux qui s'intéressent à la psycho-physiologie: il naquit en 1832 et il était gaucher, ce qu'on considérait alors comme une tare. On le contraignit à se servir de la main droite. C'est ce qui est à l'origine de cette obsession des figures symétriques, qui lui fournit le titre de la seconde série des aventures d'Alice, « De l'autre côté du miroir » et le porta à imaginer un monde bizarre, où il faut s'éloigner du but pour l'atteindre.

Il avait une seconde infirmité, celle du bégaiement. Tout cela réunit donnait à Lewis Carroll un complexe d'infériorité, et c'est peut-être ce qui explique qu'il ne fut pas agréé comme époux par Alice devenue jeune femme, celle pour qui précisément il avait inventé ses délicieuses fantasmagories enfantines. Il mourut à 66 ans, célibataire.

Roger VENTE.

LA SANTÉ



Un verre de Liqueur à 40°
contient 10 cc. d'alcool pur



Un verre d'un apéritif à 20°
contient 15 cc. d'alcool pur



Un verre d'un apéritif à 40-45°
contient 10 à 15 cc. d'alcool pur



Un verre de table d'un vin à 10°
contient 10 cc. d'alcool pur

Qu'est-ce que l'alcoolisme ?

Moi, un alcoolique ? Mais je ne bois jamais d'alcool !

Cette petite phrase, combien de milliers de fois est-elle prononcée !

C'est en effet un préjugé quasi unanimement répandu que l'alcoolisme n'atteint que les gens qui consomment en quantité immodérée les « spiritueux » que l'on a coutume de désigner dans le langage courant sous le nom d'« alcools ».

Si cette notion de danger que font courir les « alcools et spiritueux » est exacte, elle ne contient cependant qu'une part de vérité. On ne se lassera jamais de dire et d'expliquer pourquoi alcools et spiritueux **ne sont pas seuls** à engendrer l'alcoolisme et pourquoi les autres boissons alcoolisées (vin, bière, cidre) peuvent être et sont en réalité le plus souvent responsables de l'alcoolisme et, de ce fait, il y a beaucoup plus d'alcooliques qu'on le suppose habituellement.

Il ne faut pas confondre alcoolisme et ivresse. Ce sont deux états de l'intoxication par l'alcool, très différents.

L'ivresse ou alcoolisme aigu, est un état accidentel, momentané qui succède immédiatement ou dans les heures qui suivent à l'absorption exagérée de boissons alcoolisées. La quantité de ces boissons capable de provoquer l'ivresse varie avec les sujets, selon leur tolérance particulière à l'alcool et le degré de l'ivresse dépend de la quantité d'alcool ingérée.

Cet alcoolisme aigu est une intoxication aiguë qui se manifeste par trois phases :

— Une phase d'excitation intellectuelle qui se manifeste par une excitation du sujet (bavardages, gestes, etc.) qui traduit l'action de l'alcool sur le cerveau.

— Une phase de déséquilibre et d'incoordination, le sujet titube et indique l'atteinte du cervelet (centre nerveux de l'équilibre).

— Une phase d'inhibition qui commence d'ailleurs au cours de la phase précédente : l'ivrogne a les idées troubles, déraisonne et même délire. Cette phase aboutit au sommeil, voire au coma : l'individu est ivre-mort. Tous les centres nerveux sont envahis par l'alcool.

L'alcoolisme est au contraire une imprégnation lente, continue et permanente de l'organisme par l'alcool. C'est une **intoxication chronique** due à la consommation répétée de petites doses d'alcool contenues dans diverses boissons alcoolisées. Cet alcoolisme crée des lésions graves et profondes, car l'alcool ingéré sans cesse en excès, s'accumule dans l'organisme, son élimination n'étant pas assez rapide.

L'alcoolisme chronique ne se manifeste pas aussi bruyamment que l'ivresse, c'est ainsi que grand nombre de sujets s'intoxiquent chaque jour à petites doses sans s'en rendre compte. L'alcoolisme est donc une maladie plus sournoise que la tuberculose, la syphilis ou le cancer.

OU COMMENCE LE DANGER

En règle générale, l'imprégnation alcoolique se réalise dès que la dose d'alcool contenue dans une boisson, que ce soit vin, cidre, bière, eau-de-vie, liqueur, etc., dépasse **un centimètre cube d'alcool par kilogramme de poids**.

Par exemple : un homme qui pèse 75 kg., ne doit pas absorber plus de 75 centimètres cubes d'alcool par jour, soit les trois-quarts (3/4) d'un litre de vin à 10°, puisque dans un litre de vin à 10° il y a **100 centimètres cubes d'alcool**. Ces 100 centimètres cubes d'alcool représentent **9 à 10 petits verres de rhum, cognac ou eau-de-vie**.

Le sujet qui absorbe plus d'un centimètre cube d'alcool par kg. de poids, ne peut l'éliminer rapidement et provoque dans son organisme la persistance d'un reliquat d'alcool. C'est donc un alcoolique.

CE QUE CONTIENNENT NOS VERRES

1) à **liqueur** : 4 gr. d'alcool pur, lorsque la liqueur titre de 18 à 20° ; 8 gr. d'alcool pur, lorsque la liqueur titre de 30 à 40° ; 10 gr. d'alcool pur, lorsque la liqueur titre de 40 à 54°.

2) à **dégustation** : 8 gr. d'alcool pur lorsque la liqueur titre de 18 à 20° ; 16 gr. lorsqu'elle titre de 30 à 40° ; 20 gr. lorsqu'elle titre de 40 à 54°.

3) à **apéritif** : 13 gr. d'alcool pur lorsque l'apéritif titre de 16 à 27° ; 24 gr. lorsqu'il titre de 40 à 45°.

4) à **vin** : 8 gr. d'alcool pur, lorsque le vin titre 10° ; 11 gr. d'alcool pur, s'il titre 13° ; 5 gr. d'alcool pur, lorsque le cidre titre 6° ; 3 gr. d'alcool pur lorsque la bière titre 4°.

5) **Demi** : 20 gr. d'alcool pur, lorsque le vin titre 10° ; 26 gr. d'alcool pur lorsque le vin titre 13° ; 8 gr. d'alcool pur, lorsque la bière titre 4°.

(Suite page 4)

LE SOCIAL

Chronique de l'Assistante Sociale

COLONIES DE VACANCES

Les parents soucieux de procurer à leurs enfants de bonnes vacances en colonie, penseront, s'il y a lieu, à faire soigner leurs dents. Chaque année, un certain nombre de « colons » ont leur séjour en colonie gâché du fait qu'ils ont mal aux dents.

Par ailleurs, nous rappelons que chaque pièce du trousseau doit être marquée au coton rouge (nom entier) et non à l'encre indélébile qui s'efface à la longue. Il serait désirable que les familles utilisent les lacettes tissées au nom et prénom de l'enfant. Il suffit de les commander dans une mercerie mais, attention ! le délai de livraison est assez long : un mois environ.

BIBLIOTHÈQUE

Êtes-vous inscrit ?

Nous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous les membres du personnel pour une cotisation annuelle : 100 francs.

Un gros effort de renouvellement des livres mis à la disposition des intéressés a été fait et nous serions heureuses que le maximum d'entre vous puisse en profiter.

Que de trésors cachés dans tel ou tel volume scientifique, que de révélations inattendues dans tel roman d'un écrivain connu ou controversé ! Chaque travailleur a le droit de connaître et de se documenter. Voici quelques nouveaux livres que vous pourrez trouver à la bibliothèque :

LA SANTÉ (Suite)

LA LIMITE DE SÉCURITÉ

1) Travailleur de force : il peut boire en 24 heures et en mangeant : soit 1 litre de vin à 10°, soit 3/4 de litre de vin à 13°, soit 1 litre et 6 verres de cidre à 6°, soit 2 litres et 3 verres de bière à 4°.

2) Travailleur sédentaire et femme : soit 1/2 litre de vin à 10°, soit 4 verres de vin à 13°, soit 8 verres de cidre à 6°, soit 12 verres de bière à 4°.

3) Adolescent à partir de 14 ans : soit 1/4 de vin à 10°, soit 2 verres de vin à 13°, soit 4 verres de cidre à 6°, soit 6 verres de bière à 4°.

4) Femme enceinte ou allaitant, et enfant: pas de boissons alcoolisées.

Cette limite de sécurité est indiquée, dans le cas d'un homme normal, vigoureux et en bonne santé. Si le système nerveux est fragile, si le foie est déjà surmené, ces quantités «maxima» sont déjà nuisibles à la santé.

AU DELA, TOT OU TARD : DANGER.

(A suivre).

Dr. COLPAERT-CLAP.



- COUSTEAU *Le Monde du Silence.*
Mary WEBB *Sarn.*
BERGSON *L'Energie spirituelle.*
MERRIEN *Les Navigateurs solitaires.*
OLIVIA *Olivia.*
Th. MANN *Tonio Kroger.*
MERCANTON *Celui qui doit venir.*
COCTEAU *Thomas l'imposteur.*
GREEN *Le Voyageur sur la Terre.*
TOLSTOI *La mort d'Ivan Ilitch.*
MALRAUX *La voix royale.*
BEAUMONT *Agnès de rien.*
CENDRARS *L'Or.*
COLETTE *Etoile Vesper et Duo.*
SAINT-EXUPERY *L'ensemble de ses œuvres.*
LANOUX *Le Commandant Watrin.*
PERRIN *Le Père.*
REMY JACQUES *Si tous les gars du monde...*
GREENE *Un Américain bien tranquille.*
CLANCIER *Le pain noir.*
CESBRON *Vous verrez le ciel ouvert.*
CESBRON *Notre prison est un royaume.*
RIVOLIER *Boss, chien polaire.*
BAILLY *La Florence des Médicis.*
Lettres du Cardinal de Florence sur Henri IV et la France.
JULLIAN *Jean Maridor, chasseur de V.I.*
SIMARD *Découverte archéologique de la France.*
CASTERET *Sondeurs d'abîmes.*
M. DE LA ROCHE *Les sortilèges de Jalna.*
FOUQUIERES *Mon Paris et ses Parisiens, Pigalle 1900.*
DIETZ *Civilisation de l'atome.*
FORD *Histoire populaire du cinéma.*
LACHENAL *Carnet de vertige.*
- Il faut ajouter à cette liste une vingtaine de romans policiers :
- GRAEME *La mort vient en fiacre.*
HOE *Prends garde, Pauline !*
ALLEN *Gare aux flèches !*
Marc GIVERN *Sans bavures.*
CHARTERIS *Le Saint chasse la blonde.*
GRIBBLE *Morte en riant.*
BRUYEZ *Bonne pêche, Monsieur Sandy.*
BELLAIRS *Marche funèbre pour Pénélope.*
FARGEAN *Double erreur.*
LORAC *Sports d'hiver.*
VINDRY *La cinquième cartouche.*
SIMENON *La boule noire.*

La Sécurité Sociale Militaire (Suite)

Les Prestations

ASSURANCE MALADIE

a) Conditions d'ouverture du droit :

Les assurés ont droit aux prestations s'ils justifient qu'au cours des trois mois précédant le premier acte médical figurant sur chaque feuille de soins, ils ont été en position « avec solde » pendant au moins soixante heures.

Les militaires en activité de service ainsi que leurs familles ont le libre choix du praticien, militaire ou civil, mais le Service de Santé Militaire reste seul compétent pour toutes les décisions pouvant avoir des conséquences statutaires ou disciplinaires.

En cas de guerre, le bénéfice des prestations continue à être accordé aux familles ; il cesse pour le militaire lui-même.

Les membres de la famille de l'assuré susceptibles de bénéficier des prestations sont :

- le conjoint (sauf s'il bénéficie par ailleurs d'un régime de sécurité sociale, s'il est inscrit à un registre de métiers ou de commerce ou exerce une profession libérale) ;
- les enfants de moins de 16 ans non salariés ;
- les enfants de moins de 20 ans poursuivant leurs études ou incapables de travailler par suite d'infirmités ou de maladies chroniques ;
- l'ascendant, le descendant, le collatéral jusqu'au troisième degré ou l'allié au même degré de l'assuré social, qui vit sous le toit de celui-ci et qui se consacre exclusivement aux travaux du ménage et à l'éducation d'au moins deux enfants de moins de 14 ans à la charge de l'assuré.

b) Constitution des dossiers :

Les dossiers présentés au remboursement doivent comprendre :

- la ou les feuilles de soins (feuille de maladie S.S.M. 201 ou feuille de soins dentaires). La signature du praticien attestant qu'il a été réglé de ses honoraires doit être apposée sur la feuille. Le praticien doit également mentionner si l'assuré est soigné pour une affection ayant entraîné l'attribution d'une pension militaire d'invalidité ou, s'il s'agit d'un accident, si ce dernier est susceptible d'entraîner la responsabilité d'un tiers.
- les ordonnances tarifées par le pharmacien et acquittées (signature) ;
- le cas échéant, la formule d'« entente préalable ».

En outre, pour un dossier établi pour la première fois en faveur d'un membre de la famille de l'assu-

ré, il y a lieu de joindre une fiche familiale d'état-civil ou une copie du livret de famille.

Pour les enfants de plus de 16 ans, il y a lieu de joindre également un certificat de scolarité ou d'apprentissage.

Les dossiers peuvent être remis, comme il a été indiqué précédemment, au correspondant désigné pour le L.R.B.A. (Mme Spirkovitch) qui se charge de leur transmission à la Caisse.

Si l'intéressé préfère transmettre lui-même son dossier au Centre de paiement, l'envoi bénéficie de la franchise postale.

c) Formalités en cas d'hospitalisation :

Lorsqu'un assuré doit, sur prescription d'un médecin militaire, être hospitalisé dans un hôpital militaire ou mixte, aucune formalité préalable n'est exigée et l'intéressé se borne à adresser à la Caisse un avis d'hospitalisation. Si l'hospitalisation a été prescrite par un praticien civil, l'assuré doit demander l'approbation préalable du médecin militaire chargé du service médical de la garnison, lequel rédige le « billet d'hôpital » réglementaire qui tient lieu d'approbation. L'avis d'hospitalisation adressé à la Caisse doit porter mention de cette approbation.

Lorsque l'assuré désire se faire hospitaliser dans un établissement public ou privé agréé par la Caisse, il doit, sauf urgence, adresser à ladite Caisse une demande d'hospitalisation. Le défaut de réponse dans les huit jours équivaut à une acceptation de prise en charge des frais d'hospitalisation (honoraires médicaux, frais accessoires) aux tarifs conventionnels et sous déduction d'une participation de 20 % à la charge de l'assuré.

d) Maladies ou accidents imputables au service :

Les accidents survenus à l'occasion ou par le fait du service ne sont pas couverts par la Caisse.

Pour les maladies imputables au service, la Caisse ne rembourse que les frais qui ne sont pas à la charge de l'État du fait des dispositions statutaires régissant le militaire.

L'intéressé doit donc obligatoirement faire appel au Service de Santé Militaire pour bénéficier de la gratuité des soins dispensés soit par un médecin militaire, soit dans un hôpital militaire ou mixte et il lui appartient de faire la preuve que la blessure est survenue par le fait du service ou que la maladie a été contractée en service et résulte effectivement de ce dernier.

Assurance Maternité :

Pour ouvrir droit aux prestations, l'assuré doit justifier s'être trouvé en position « avec solde » pen-

dant au moins soixante heures au cours des trois mois précédant la date de la première constatation médicale de la grossesse. Il doit justifier, en outre, de dix mois d'immatriculation à la date de l'accouchement.

Sur le vu d'un certificat médical attestant la grossesse, la Caisse délivre à la future mère un « carnet de maternité » qui lui indique les prescriptions auxquelles elle est tenue de se soumettre avant et après l'accouchement pour sauvegarder son droit aux prestations. Si ces prescriptions ont été observées, la Caisse garantit le remboursement dans la limite du tarif de responsabilité et sans aucune participation de l'assuré, de l'ensemble des frais médicaux, pharmaceutiques, d'appareils et d'hospitalisation relatifs à la grossesse, à l'accouchement et à ses suites. Des primes, des allocations mensuelles d'allaitement ou des bons de lait sont également accordés par la Caisse.

Prestations supplémentaires - Secours :

Des prestations supplémentaires peuvent être accordées par la Caisse à l'assuré et aux membres de sa famille bénéficiaires des prestations légales. Elles peuvent être également servies aux ascendants de l'assuré et de son conjoint, aux enfants infirmes ou malades, quel que soit leur âge, à la condition que les uns et les autres soient entièrement à sa charge.

Ces prestations consistent en une participation dans certains frais engagés par l'assuré et non couverts par l'assurance-maladie ou l'assurance-maternité, par exemple :

- Attribution des prestations en nature aux ascendants ;
- Participation aux frais de transport et de séjour de la personne accompagnant un enfant malade ;
- Participation aux frais d'hospitalisation d'un enfant allaité accompagnant sa mère hospitalisée, ou inversement ;
- Attribution de layette.

Des secours individuels peuvent également être exceptionnellement accordés par la Caisse, dans certains cas, sur demande de l'assuré.

(A suivre).

R. LHOMME.

COMMENT ACHETER ?

Liste des Fournisseurs accordant des conditions particulières au personnel :

Ameublement BORDES et CHAMBON, 37, rue d'Albuféra, Vernon.

LECLERC, opticien, passage Pasteur, Vernon.

LEPESQUEUX, coiffeur, 11, rue Sainte-Geneviève, Vernon.

Librairie Au Livre d'Art, R. HENAFF, 74, rue d'Albuféra, Vernon.

DELETANG-BOYER, dépositaire « Butagaz », quincaillerie, appareils de chauffage et de cuisine, 19, rue Sainte-Geneviève, rue du Soleil, Vernon. (Livraison gratuite à domicile).

Studio LEVAYER, photographe, 8, avenue de Rouen, Vernon (réduction de 5 % sur tous les services et articles).

Vêtements JEANNE D'ARC, rue Sainte-Geneviève et rue Saint-Jacques, Vernon.

AU TAILLEUR DU VEXIN, 13, rue Sainte-Geneviève, Vernon. Vêtements prêts à porter et sur mesure. Remise 5 %.

AU PONT NEUF, 46, rue d'Albuféra, Vernon. Nouveautés, chemiserie, mercerie, layette, chapellerie (remise de 5 % et 2 % sur laine et linge de maison).

Boucherie Gabriel TESSIER, 7, rue Vulpian, Paris (au marché le samedi, devant le Collège Moderne) 5 %.

Droguerie HAGHENBEEK, rue aux Huiliers, 5 %.

Maroquinerie FLEURY-MAGALI, rue des Tanneurs, 5 %.

VOG, rue Saint-Jacques, 5 %.

Confecion André ENTY, rue des Tanneurs, 5 %.

Layette « AU PROGRES », CHAVINIER, rue d'Albuféra, 5 %.

Chaussures - Layette, TESSIER, 23, rue Carnot, 5 %.

Librairie CHABE, 19, rue Carnot, 5 %.

Tissus : Mme LEFROIT, 2, rue Emile-Loubet, près de la Gare, 5 %.

Bijouterie TOUREN, rue Carnot, 5 % sur ventes et réparations.

Teinturerie PRESSING DE PARIS, rue d'Albuféra, 5 %.

Electricité LEROUX, rue Sainte-Geneviève, 5 % sur ventes seulement.

Photographie BOIVIN, 2, rue Sainte-Geneviève, 5 % sur ventes et portraits.

Galerie d'Art LEJEUNE, rue Carnot, 5 % sur toiles et encadrements.

Quincaillerie GUIBERT, place De Gaulle, 5 %.

Chausures MYRIAM, rue d'Albuféra, 5 %.

La Rubrique du Photographe

(Suite de la prem. page)

Rapidité :

Le déplacement des courbes sensitométriques vers la gauche, c'est-à-dire vers les faibles luminations, dans des conditions données d'exposition et de développement, indique un accroissement de rapidité. Les renseignements fournis par ces courbes sont utilisés dans la plupart des systèmes d'évaluation de la rapidité, mais ces derniers ne donnent pas toujours des résultats concordants, ceux-ci dépendant, dans une certaine mesure, du critérium de sensibilité choisi et des conditions sensitométriques adoptées. Or, il est difficile de déterminer ces conditions pour qu'elles correspondent toujours exactement à l'emploi pratique des couches sensibles.

(A suivre)

La Rubrique de M. PRUDENT

LA CAISSE D'ÉPARGNE "CONSTRUCTION"



M. Prudent habite une des agréables maisons construites sur le «Plateau». Mais les années passent vite et M. Prudent songe qu'un jour, lointain certes, mais inéluctable, il devra se loger par lui-même.

M. Prudent a songé à l'**Épargne Construction**. Nous l'avons interviewé et voilà quelles furent nos demandes et ses réponses :

Demande. — Etant donné les possibilités de hausse du prix de la vie et naturellement celui de la construction, les économies péniblement acquises auront une valeur réelle très diminuée au moment de l'emploi. Quels sont donc les avantages de l'**Épargne Construction** ?

Réponse. — La Caisse d'**Épargne Construction**, à la différence de la Caisse d'Épargne ordinaire, permet des remboursements indexés sur le prix de la construction.

Demande. — Comment s'effectue cette indexation ?

Réponse. — Au moment du remboursement et au cas de hausse du coût de la construction, on touche les sommes versées augmentées des intérêts capitalisés au 31 décembre de chaque année et majorées d'une bonification d'épargne.

Le taux de cette bonification est égal à celui de la hausse intervenue entre la date des versements et celle des remboursements, telle qu'elle aura été constatée par l'Institut National de la Statistique.

Demande. — Voilà un placement fort intéressant et qui doit attirer un grand nombre de personnes ?

Réponse. — Moins que vous le pensez, car il y a des clauses restrictives, le législateur a voulu avant tout favoriser la construction.

D'abord, les sommes versées aux comptes d'**Épargne Construction** sont destinées à être investies dans

la construction d'immeubles à usage principal d'habitation entreprise par les titulaires, leurs conjoints ou l'un de leurs ascendants ou descendants, ainsi que dans l'acquisition du terrain à bâtir nécessaire à cette construction ou dans la remise en état d'habitabilité d'un logement existant.

Demande. — Qu'arrive-t-il si vous renoncez à construire ?

Réponse. — Le remboursement est effectué sans bonification, avec le seul intérêt de 1 %.

Il y a aussi une autre restriction : le compte « **Épargne Construction** » ouvert à chaque déposant ne peut excéder 500.000 francs. Mais on peut prendre des livrets au nom de sa femme et de ses enfants.

Demande. — Un malheur peut arriver, quelle sera la situation de Mme Prudent au cas de votre décès ?

Réponse. — Vous avez raison, il faut tout prévoir et la femme n'est pas l'«héritière de son mari» ! Il est indiqué dans le texte de la loi du 15 avril 1953 qui régleme la question de l'**Épargne Construction**, que le conjoint survivant, commun en bien (ce qui est en France le cas le plus fréquent), ou appelé à la succession pour une part en toute propriété, a la faculté, jusqu'au partage inclusivement, de se faire attribuer par priorité la totalité de compte, quitte à indemniser évidemment les autres bénéficiaires de la succession.

Demande. — Quelle a été la variation du coût de construction depuis quelques années ?

Réponse. — Au 4^e trimestre de l'année 1953, l'indice était de 100. Il s'est maintenu aux environs de cette valeur jusqu'au 2^e trimestre de 1955 ; il est actuellement de 122, de telle sorte que pour un dépôt de 100.000 francs effectué au 2^e trimestre de 1955, on retirerait actuellement plus de 124.000 francs.

Distribution des Prix et Fête des Enfants

Le samedi 29 juin, à 14 h. 15, à l'École de l'Hébergement, a eu lieu la distribution des prix des deux classes du Plateau, en présence de nombreux parents d'élèves.

M. le Maire de Vernon, M. l'Ingénieur en Chef Girardin, M. l'Ingénieur en Chef Montarges, honoraient de leur présence cette petite fête et la présidaient.

Après une courte allocution de M. le Maire de Vernon qui félicita et encouragea les lauréats, ceux-ci chantèrent et mimèrent quelques jolies chansons enfantines.

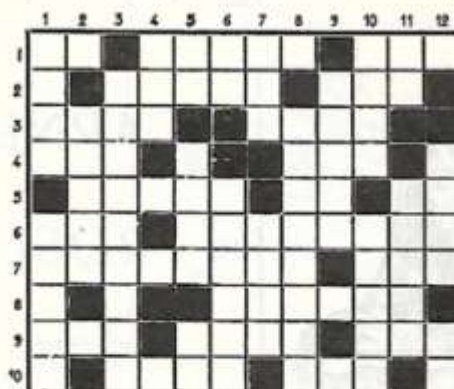
Puis, aux applaudissements de l'assistance, ce fut la distribution des récompenses, bien méritées par une année de sagesse et de travail soutenu. Chaque enfant reçut un ou plusieurs jolis livres. L'attribution du livre « Les Animaux du Zoo » offert personnellement par M. le Maire, donna lieu à une compétition serrée entre les quatre prix d'excellence de la classe de l'Hébergement (cours élémentaire, 1^{re} année ou 10^e). Il fut attribué à la plus jeune au seul bénéficiaire de l'âge.

Les institutrices, les parents et les enfants remercient la ville de Vernon qui, par la subvention habituelle, a permis l'achat des livres de prix de l'école maternelle et des quatre prix d'excellence de la classe primaire.

Le dimanche précédent, l'École de l'Hébergement avait organisé, au profit de la distribution des prix, une fête enfantine, dont le succès financier a permis d'acheter à chaque élève de beaux livres. Il y eut le samedi soir une retraite aux flambeaux impressionnante et un vrai feu de joie ! Le dimanche après-midi, après un défilé fleuri dans la rue de l'Hébergement, les enfants chantèrent sur la scène, rirent au cinéma, jouèrent à quelques jeux d'adresse avec beaucoup de plaisir.



ENTR'ACTE



Horizontalement :

1. Caractérise la rondeur du corps d'engin. Sustentateurs à l'envers. Retournés au service « Documentation ». 2. Conditionnel indésirable pour l'engin. 3. Ils se succèdent irréversiblement. Alcool sacré. 4. Son utilisation est à réduire dans l'engin. Prétérit réjouissant si appliqué au vol d'engin. 5. Demi-titre de Bulletin. Coutumes. Possessif familier. 6. Circule avec vélocité dans la tuyère de l'engin en vol. Notre demi-titre. 7. Systèmes sensoriels et réflexes des engins. L'engin en vol en mange des milliards. 8. Le présent jeu. 9. Ce qu'a été le spectateur du premier vol de « Véronique ». Préfixe existentiel. Lettre mathématique. 10. Crochet. Possessif.

Verticalement :

1. Petit parisien ailé comme l'engin. Ce que sont les corps dans la tuyère de l'engin volant. 2. L'activité intellectuelle, dit-on, amène les crânes à lui ressembler. 3. L'ancêtre. 4. Nous le sommes forêt de Vernon. 5. Avis. Nous tous. Pépin. 6. L'engin en est généralement incapable (Sigle). Prince. 7. Article. L'engin ne doit surtout pas l'être. 8. Système énergétique de l'engin. 9. J'espère que ce jeu vous le fait. 10. Unit. A prendre en considération pour un essai d'engin. 11. Note. Ce que sont les engins une fois partis. 12. Les engins le doublent très tôt. Personnel.

Samedi et dimanche, M. l'Ingénieur en Chef Girardin et Mme, M. l'Ingénieur en Chef Montarges et Mme, M. l'Ingénieur en Chef Tesson et Mme, honorent la fête de leur présence. L'assistance de parents et d'amis fut importante et généreuse.

A l'occasion de cette fête, Mlle Arrondeau remercie très vivement en son nom et au nom de ses élèves, tous ceux dont le concours a permis le succès de cette manifestation, la Direction de l'Établissement qui a mis tous les moyens matériels à notre disposition, M. Dufour qui nous a dispensé sa compétence et son temps, M. Bouvart et les ouvriers qui ont travaillé pour l'installation, les parents et les amis qui nous ont aidé, soit par de petits cadeaux soit par leur concours personnel.

Mlle ARRONDEAU.

La joyeuse attention des petits ... et des grands à la fête des enfants, organisée le 23 juin, à l'École primaire de l'Hébergement

LA FAMILLE



CARNET ROSE



- Francine est née au foyer de M. Bienne, le 30.12.1956
- Gilbert est né au foyer de M. Pépin, le 18. 1.1957
- Bruno est né au foyer de M. Bourdon, le 18. 1.1957
- Dominique est née au foyer de M. Chassagne, le 21. 1.1957
- Agnès est née au foyer de M. Marguier, le 21. 1.1957
- Dominique est née au foyer de Mme Devé, le 25. 1.1957
- Marie-Christine est née au foyer de M. Le Briquer, le 25. 1.1957
- Pascal est né au foyer de M. Jean, le 29. 1.1957
- Chantal est née au foyer de M. Leroy, le 5. 2.1957
- Yannick est né au foyer de M. Riou, le 20. 2.1957
- Marie-Ange est née au foyer de M. Sainquain, le 21. 2.1957
- Jean-Marc est né au foyer de M. Bourdon, le 24 2.1957
- Béatrice est née au foyer de M. Menou, le 26. 2.1957
- Patricia est née au foyer de M. Chataur, le 12. 3.1957
- Serge est né au foyer de M. Didier, le 21. 3.1957
- Christine et Patricia sont nées au foyer de M. Rousselet, le 24. 3.1957
- Michel est né au foyer de M. Indergang, le 1. 4.1957
- Blandine est née au foyer de M. Paysant, le 13. 4.1957
- Dominique est né au foyer de M. Clos, le 22. 4.1957

- Jean-Luc est né au foyer de M. Maury, le 21. 5.1957
- Gérard est né au foyer de M. Simon, le 3. 6.1957
- Pascal est né au foyer de M. Tesson, le 4. 6.1957
- Brigitte est née au foyer de M. Perrin, le 11. 6.1957
- Sylvie est née au foyer de M. Guérault, le 14. 6.1957
- Françoise est née au foyer de M. Pitard, le 17. 6.1957
- Brigitte est née au foyer de M. Valéry, le 20. 6.1957

Félicitations aux parents et meilleurs vœux aux bébés.



CARNET BLANC



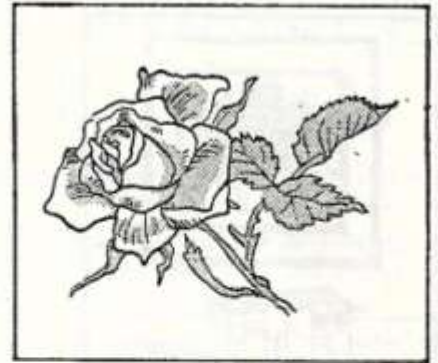
- M. Gervaise André avec Mlle Nienat Séverine, le 2. 2.1957
- M. Jalin Claude avec Mlle Salles Marie-Thérèse, le 10. 5.1957
- M. Magnant Georges avec Mlle Lavandier Jeannine, le 13. 5.1957
- M. Nettersheim Karl avec Mme Namouroux Françoise, le 8. 6.1957
- M. Ducelier André avec Mlle Loucher Sergine, le 8. 6.1957
- Mlle Renaux Micheline avec M. Noir Christian, le 15. 6.1957

Nos meilleurs vœux de bonheur.





Nos Jardins



Les gazons - Entretien des pelouses

La beauté des pelouses dépend uniquement des soins dont elles sont l'objet. Ces soins consistent en trois choses principales : Tontes répétées ; Arrosages ; Roulages. La plus importante de ces opérations est incontestablement la tonte.

Les tontes

Il faut donc tondre très souvent. J'estime qu'il est nécessaire de le faire une fois par semaine, surtout quand il s'agit de ray-grass qui monte vite à graine. Plus souvent ce travail est effectué, moins il est pénible. Il est aussi plus avantageux de tondre souvent car l'herbe coupée peut être laissée sur place. Lorsque l'herbe est longue, on est dans l'obligation de la ramasser car les paquets d'herbe risquent d'échauffer et d'étouffer le gazon.

L'arrosage

Plus un gazon est arrosé, plus il est vert. Il faut donc arroser fréquemment et assez longuement afin que le sol soit bien détrempe. Si on laisse un gazon végéter, il ne tardera pas à dépérir et à jaunir. Il est recommandé d'arroser surtout après les tontes. (Les pelouses tondues sèchent vite en été).

Le roulage.

Les roulages sont aussi importants ; ils se pratiquent surtout au printemps. La terre a travaillé pendant l'hiver (par les gelées, les insectes, surtout les vers de terre), aussi il faut la raffermir. Roulez de préférence après un arrosage ou après la pluie,

M. MALLET.

Culture des rosiers

La rose est la reine de toutes les plantes florales et c'est un plaisir pour moi de parler d'un tel sujet.

Sol et exposition. — Le rosier aime un sol un peu frais, convenablement fumé. La couche végétale doit être assez profonde afin que l'eau ne séjourne pas à la hauteur des racines qui ne tarderaient pas à pourrir par excès d'humidité.

Quant aux expositions à choisir, toutes sont bonnes pourvu qu'elles reçoivent l'air et la lumière en abondance. Le voisinage des arbres est donc funeste aux rosiers.

Multiplication des semis. — Chaque année, toutes les variétés de rosiers donnent des fruits ou cynorrhodons renfermant des graines fertiles ; celles-

ci ne doivent être enlevées et semées que lorsque le fruit a un peu dépassé sa parfaite maturité c'est-à-dire après les premières gelées.

Les semis se font au printemps, de préférence en terre de bruyère. L'année suivante, les jeunes rosiers doivent être transplantés dans une terre plus substantielle où ils sont élevés en pépinière.

Par la suite, lorsque les sujets sont assez forts, on peut prélever des rameaux destinés à la greffe sur l'églantier.

Greffe du rosier. — On trouve les églantiers dans les bois, de fin octobre à février. Un bon églantier doit avoir l'écorce un peu verte ou grisâtre ; la tige doit être droite, exempte de nœuds, de blessures ou de ramifications.

Les amateurs impatientes ont surtout recours à greffe en écusson. D'avril à septembre, on peut greffer sur un, deux ou trois rameaux choisis au sommet de l'églantier, et chacun reçoit une greffe en écusson. Si toutefois les rameaux ne sont pas assez forts, on peut greffer sur le sommet de la tige. Des expériences couronnées de succès prouvent la possibilité de greffer différentes variétés sur le même églantier, ce qui donne un rosier de toute beauté.

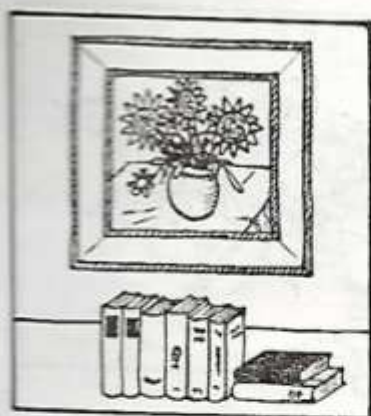
Taille. — On taille les rosiers dans un double but : 1° détruire les rameaux secs ou chétifs pour améliorer leur allure et vivifier les rameaux sains ; 2° lancer la sève dans de nouveaux bourgeons pour forcer la floraison de nouvelles roses tout au long de l'été.

L'époque de la taille se situe de préférence en mars-avril ; la taille peut se faire également avant l'hiver. Dans ce dernier cas, on peut en profiter pour prélever des boutures qui seront mises en terre aussitôt et qu'on arrosera abondamment. De cette manière, les radicelles se formeront et au printemps les rosiers seront bien enracinés : aucun retard ne se produira pour la floraison.

Boutures en taion. — Elles consistent à laisser une partie du bois sur laquelle elles prennent naissance qui constitue ainsi un talon à la base favorisant le développement initial des radicelles.

A. DEGENÈVE.

LA VIE DE L'ESPRIT



Toutes les réalisations exigent une période de rodage. C'est ce qui explique sans doute, d'une part le retard apporté à la parution de ce numéro du BULLETIN, d'autre part l'hésitation avec laquelle notre tentative de grouper les éléments susceptibles de s'intéresser à une vie intellectuelle plus efficace, a été accueillie. En fait, il me semble bien que l'espoir que nous avions de former un cercle spirituel large, libre, comprenant des sympathisants d'opinions aussi variées que possible, soit voué, sinon à l'échec — (mais ce qui comptait le plus moralement était la tentative, non le résultat !) — du moins, et nous reviendrons-là au mot « rodage », à une longue patience. Je n'en remercie que plus vivement quelques « jeunes » qui m'ont apporté leurs approbations et leurs suggestions.

J'aurais voulu vous parler longuement de Valéry Larbaud, dont le dernier numéro du BULLETIN annonçait la mort et qui demeurera un de nos plus attachants écrivains, et de la pièce ironique, amère et profonde, de Marcel Achard, « Patate ». Mais la sortie du présent numéro ayant été, ainsi que je vous le dis plus haut, retardée, je dois me pencher aujourd'hui, sur des réalités plus actuelles.

Toutefois, je ne saurais trop vous conseiller de chercher le meilleur de la pensée de Valéry Larbaud dans son Journal (Gallimard).

Les livres parus ces temps-ci vont du meilleur au pire. Je suis fâchée de voir inclure dans le pire le tome II des Souvenirs de Mme Simone, « Sous de nouveaux soleils » (Gallimard) et dans lesquels elle nous offre un portrait d'Alain Fournier qui manque de la retenue, voire du mystère dont il était si naturel de parer l'auteur de l'immortel Grand Meaulnes... A la magie de certaines œuvres il est affreusement vain d'ajouter la banalité des mots. Et combien de réminiscences amoureuses gagneraient par solide et sensible talent, réussit pleinement à nous

J'ai beaucoup apprécié par contre « Le Monument » de Mme Elsa Triolet (Gallimard) qui, avec un solide et sensible talent, réussit pleinement à nous apporter une véritable fresque sociale et à nous rendre merveilleusement présent et déchirant le drame de la création artistique, drame qui est de

toutes les époques, de toutes les civilisations, de tous les régimes, mais que notre monde moderne rend plus profond encore.

Je vous recommande également l'œuvre couronnée par le Prix des Critiques, « Un Camp très ordinaire », de Mme Micheline Maurel (Editions de Minuit). De nombreux et bouleversants ouvrages ont relaté l'existence atroce vécue par les déportés. Mais Mme Micheline Maurel a un accent rarement égalé, où la simplicité sait s'allier au pathétique. Son émotion, sa justesse de ton, sa mesure, vont très loin dans notre cœur. J'ajoute que François Mauriac a préfacé le livre de la lauréate en des pages admirables.

Signalons par ailleurs aux amateurs de peinture — ils ne manquent pas sur le « Plateau » — le très beau recueil publié aux Editions Skira et consacré à Paris. C'est un ouvrage de grande classe, fort agréablement présenté par Pierre Courthion.

Ces mêmes amateurs d'art auront, je l'espère du moins pour eux, visité la très belle exposition d'art ancien en Tchécoslovaquie, au Pavillon de Marsan.

Passons maintenant au département de l'Eure qui a secoué sa léthargie... Après la Quinzaine Culturelle d'Evreux, nous eûmes en effet le V^e Festival de l'Eure.

Le « Lions-Club », tout récemment, a organisé à Vernon une représentation de « La Jalousie » de Sacha Guitry. C'est une comédie très fine qui n'a pas vieilli et nous souhaitons que beaucoup de spectateurs de cette qualité nous soient donnés.

A la salle des fêtes de ce même Vernon, nous avons pris un immense plaisir à la visite de l'Exposition des œuvres de Blanche Hoschedé-Monet. J'avais eu le privilège d'admirer déjà la plupart d'entre elles dans son ancien atelier de Giverny, et les revoir m'a été doux. Cette élève du Maître de l'Impressionnisme mérite une gloire bien personnelle, gloire qui, jusqu'alors, lui a été refusée.

Quant au raid archéologique d'Amenecourt, — qui vit la découverte de tant de tombeaux ! — il fut dirigé d'une manière fort adroite. La publicité aida largement le passé !

Dans quelques semaines, s'ouvrira le Festival de Peinture de Conches. Ceux d'entre vous qui ne seront pas partis vers des cieux lointains pourront, avec profit, aller faire provision de belles images.

Terminons par une nouvelle allusion à nos souhaits d'union et de meilleure compréhension entre les habitants du « Plateau »... Et demandons à ce sujet à nos amis — et à ceux qui le deviendront peut-être ! — de méditer cette pensée de Charles Vildrac : « Tout le monde commence par un ».

Edith BLANCHET.



Printemps

Viens, ma belle, voici midi.
La tache blanche des bouleaux
Sème la forêt de lumière
Et le velours a reverdi
De la mousse sur chaque pierre.
Approche, penchons-nous sur l'eau.
C'est un miroir ; il nous unit.
Les oiseaux couvent dans les nids...

Vois, mon ami, le soleil baisse.

Comme il se pose avec tendresse
Pour son adieu
Sur ton visage
Tandis que le souffle d'Eole
Nimbe ton front d'une auréole
De blonds cheveux.
Ma belle faut-il être sage ?
Faut-il aussi nous dire adieu ?

Vois la forêt devient plus sombre
Une à une elle éteint ses feuilles
Dans son nid l'oiseau se recueille.

Ma mie, aurais-tu peur de l'ombre ?

Mars 1957. Marie DARGENT.



MON ARRIVÉE AU L. R. B. A.

« Vous prendrez un car vert à la gare routière »
m'avait-on dit.

Onze heures du matin : le car, et dedans des dames, (des papotages), des paquets, du savon, des bouquets de fleurs, des provisions. Et moi.

On démarre. Un feu rouge, un pont, une côte (diable, quelle côte !), un virage, de belles falaises, deux tournants, une carrière, des pins et des bouleaux, une délicieuse vallée, un, deux, trois lapins (sans compter les faisans...).

Un panneau souhaitant la bienvenue : « L.R.B.A.
Entrée interdite sans autorisation »...



Des cabanes au fond des bois. Des trappeurs ?
Des chercheurs d'or ? Non : des astronautes en relation avec les Martiens, m'avait-on dit aussi.

Une grosse boîte blanche carrée, jetée sous de grands arbres au milieu de vertes pelouses émaillées de fleurs, et abritant un essaim de charmantes secrétaires : voilà le bâtiment de l'Administration. L'accès de cet Eden merveilleux est défendu par un agencement ingénieux de lourdes grilles et barrière bariolée dont le maniement est confié à des Cerbères en casquette. Je me suis même laissé dire que de féroces molosses, la nuit...

— On va vous présenter au Commandant Léger.

On me pousse dans un bureau enfumé. Derrière sa pipe, un civil fumigène.

Je bredouille : « Mes respects, mon Commandant. »

— Ah ! je regrette, je ne suis que lieutenant. Et de réserve, encore !

Ma première gaffe était faite. J'étais introduit.

B. IDASSE.

APRÈS LA FÊTE DU 2 JUIN

Placée sous le signe du soleil, la kermesse sportive a dépassé en succès tout ce que ses organisateurs épouvaient espérer. Timide dans ses manifestations des ans passés, cette kermesse tire de ses origines purement sportives la plus grande part de son programme. La variété seule des sports pratiqués et leur rare qualité suffisent à empêcher la monotonie et à soutenir l'intérêt, forains et épreuves extra-sportives créant l'ambiance.

Le Comité organisateur se doit ici de remercier les sportifs ayant participé à la journée et qui, sans se soucier de la canicule, ont fait dans leurs spécialités respectives de magnifiques démonstrations.

Nous ne reviendrons pas sur le programme et nous nous contenterons de commenter au passage les faits saillants de la journée.

Le gymkana scooter et moto fut brillant. Il faut regretter l'erreur de beaucoup de candidats possibles qui ont confondu gymkana et moto-cross et ne se sont pas présentés de peur d'abîmer leur matériel. Nous leur dirons qu'il n'y a eu aucun incident, aucune tôle froissée, pas même un boulon desserré et qu'il est dommage que seule une faible part des dix mille francs de prix offerts, soit revenue aux scootéristes du L.R.B.A., faiblement représentés.

Closetment Gymkana :

1^{er} Zaionz R. 95 points ; 2. ex-æquo : Debrou et Legras, 85 pts ; 4. Bertaux, 77,5 ; 5. Poulard, 70 ; 6. Vallas, 50 ; 7. Pichon, 32,5.

La finale des coupes Inter-Services de volleyball a vu le triomphe de la jeune équipe de l'E.F. P.N. qui sut prendre le meilleur sur celle du Service Propulsion.

Le nouveau plateau cimenté a quelque peu désorienté les joueurs au début de la partie.

Le score, trois sets à un, reflète la partie, l'équipe E.P. plus athlétique mais peu entraînée, devant céder le pas devant une équipe très jeune et disposant d'une très bonne touche de balle. Les deux derniers sets, les plus acharnés, étaient d'une très belle qualité.

A partir de onze heures, les cars faisant le service Vernon-Kermesse ont commencé à déverser la foule des grands jours. De concert, parcs à voitures et cycles, dont nous devons signaler ici la parfaite organisation, se sont emplis.

Nombre de personnes se sont égayées dans les bois environnants, nanties de provisions de bouche. D'autres ont pris d'assaut buvettes, stand d'alimentation, pittoresquement prénommé « Piqu'assiette » et Mess-Hôtel. Félicitons sans réserve le personnel de ce dernier, débordé par une clientèle intéressée par des menus excellents à des prix plus que raisonnables, et qui dut souvent faire face à des situations bien critiques.

Le programme de l'après-midi, très abondant, devait débiter très tôt. Le lever de rideau revint aux équipes finalistes de la coupe Inter-Services de football, Service A.T. contre Guidage. Belle finale, très disputée et surtout très équilibrée, le sol sec permettant un jeu rapide.

La coupe est revenue cette année encore à l'équipe de l'Atelier Central, score 2 buts à 1. Peut-être faudra-t-il réviser la formule des coupes inter-Services, certaines des équipes appelées à les disputer disposant de facilités de recrutement en éléments jeunes, ceci aux dépens des représentants des services moins « étoffés ».

Suite au football, le handball.

Un des « clous » de la journée, une rencontre entre deux équipes de valeur : équipe de France militaire et Stade Porte Normande Vernon, champion de France Excellence 1957.

Si le jeu, — la température le justifie — ne fut pas toujours d'une qualité exceptionnelle, l'intérêt s'est, sans arrêt, soutenu, et le match a été d'un bel équilibre. Les militaires ont triomphé, ce qui n'a pas surpris, par 17 buts à 12, mais le brio des Veronnais leur a permis de mener quelquefois à la marque et leur allant ne s'est jamais relâché.

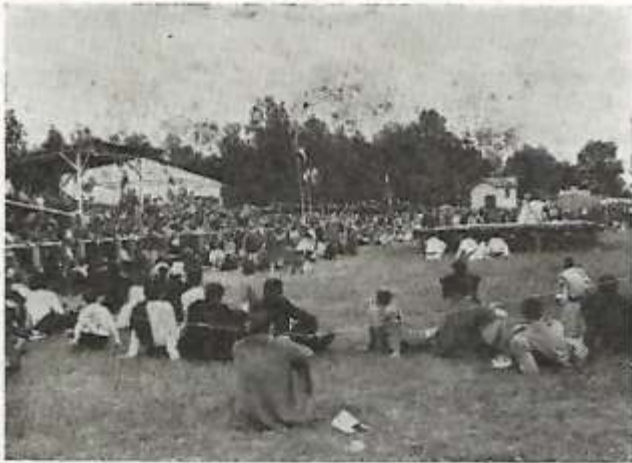


En entr'acte, aux mi-temps, avaient été organisés un lâcher de pigeons, auquel participaient les colombophiles du L.R.B.A., et un lâcher de ballons. La demande de ballons avait été telle que l'on dut faire deux lâchers successifs. Certains ballons s'en furent fort loin, poussés par le vent d'est, un d'entre eux fut même repêché en mer. Finalement, les trois premiers lots (dotés par un commerçant veronnais), revinrent à MM. Bourgeois Jocelin, Rousset Patricia et Remond Jean. Les 24 classés suivants gagnent des lots de consolation.

Succédant au handball, une démonstration d'escrime entre MM. Rault et Gillot, tous deux du Bataillon de Joinville. Les assauts, très spectaculaires, se faisant sur un podium assemblé en un temps record, se sont parfois achevés sur des chutes spectaculaires, à la grande joie, il faut hélas ! l'avouer, des spectateurs. M. Rault finaliste des championnats d'Europe, l'emporta sur M. Gillot par deux manches contre une.

Les organisateurs de la fête s'excusent auprès de leur public de la défection des fleuretistes qui n'ont pu se déplacer.

Sur le même podium, s'est ensuite déroulé une rencontre entre les clubs C.S.A.D.N. et Bataillon de Joinville de Judokas, groupant dix ceintures noires. La rencontre, précédée par de brillantes démonstrations, tant de technique pure que de self-défense, mouvements rapides et ralentis, s'est terminée par une victoire du C.S.A.D.N. Paris, totalisant 3 points contre 2,5 aux militaires.



Après démontage éclair du podium et cependant que, successivement Mme Michel Larue, M. l'Ingénieur Général Sorlet et M. l'Ingénieur en Chef Girardin remettaient les coupes aux vainqueurs des compétitions inter-Services, se préparait la présentation hippique.

En présence de M. le Duc d'Albufera et de M. Authier, qui président aux destinées du Club Hippique, M. Houguenague, directeur du manège de La Folie, fit évoluer une gracieuse équipe de cavalières, chemises blanches, cravates noires et bombes noires.

Mme Jacqueline Steiner sur «Bill», Mlles Christine Roux sur «Pedro», Marie-José Kern sur «Chérie», Sylvie Hubelin sur «Etoile» et Rosine Durand sur «Flicka» firent une présentation de haute école puis s'affrontèrent sur deux parcours d'obstacles, en quinconce et en ligne, pour la possession d'un trophée offert par M. Authier.

Ce fut Mlle Authier, la fille du donateur, qui l'emporta.



Nous avons noté la présence de MM. les Ingénieurs Militaires Généraux Lafargue, Sorlet et Teyeau ; M. l'Ingénieur en chef Girardin ; MM. les Ingénieurs en chef Montargès et Tesson ; M. Azémia, maire de Vernon ; M. le Représentant de la Jeunesse et des Sports d'Evreux ; M. Lafay, vice-président du C.S.A.M.D.N. ; M. le Duc d'Albufera.

Clôturent cette journée, une course cycliste de formule originale, groupant des équipes mixtes dans une compétition à l'américaine. Déplorons que le retard des coureurs retenus dans les embarras de Paris, ait un peu refroidi l'enthousiasme des spectateurs, certains protestèrent, et fort ! que le temps se soit montré moins accueillant que dans la journée et que l'éclairage faible de certaines parties ait limité l'intérêt de la course.



Un bal champêtre où l'orchestre du Club affrontait avec courage son grand public, se déroulait en outre dans et aux alentours du Foyer-Bar décoré et éclairé de remarquable façon.

Nous souhaitons que beaucoup de personnes se soient donné la peine de faire le petit circuit nocturne Mess-Hôtel - Foyer-Bar afin de contempler la

magnificence et le bon goût des éclairages. Notons également en les félicitant l'effort de plusieurs particuliers qui illuminèrent heureusement leurs façades. Les organisateurs sont très heureux ici de remercier tous ceux et celles pour qui cette journée fut une journée de travail et qui ont collaboré avant, pendant et après, à la réussite générale.

Ils sont heureux également de souligner la bienveillante compréhension qu'ils ont rencontrée à

tous les échelons et dans tous les services de l'Établissement et sans laquelle l'organisation matérielle aurait été impossible.

Un petit regret qui suit une grande déconvenue: l'annulation de la visite de la Soufflerie. Nécessité oblige... et le succès de cette journée fait déjà entrevoir pour l'an prochain... Mais n'augurons pas de l'avenir, il peut beaucoup pleuvoir l'an prochain !

Championnat Annuel de Judo

Section de Vernon du C. S. A. M. D. G.

Samedi 22 juin, à 17 h. 30, avait lieu au Foyer-Bar du L.R.B.A., le championnat annuel du Judo-Club du C.A.S. D.N. (Section du L.R.B.A.).

L'arbitrage était assuré par le Professeur Claude Bertiaux, ceinture noire, premier dan du Kodokan, membre du Club Pasteur à Paris. Le chronométrage fut réalisé par Louis Mahé, ceinture bleue du Club du L.R.B.A.

— **Ouverture du gala** par des mouvements stylisés exécutés par MM. Ledoigt et Hernaez.

— **Premier tour éliminatoire ceintures jaunes.** — (Combattants désignés par tirage au sort) : 1. Giry bat Toutin Christian par décision ; 2. Dubois bat Grégoire par mouvement de hanche ; 3. Toutin Christian bat Toutin Paul par immobilisation.

— **Finale ceintures oranges :** Delplanche bat Valade par mouvement de jambes.

— **Premier tour éliminatoires ceintures vertes :** 1. Dolloph Walter bat Sauvage par projection d'épaule ; 2. Ledoigt bat Dolloph Rudiger par mouvements de bras ; 3. Fauvel bat Richard par balayage.

— **Finale ceintures bleues :** Deuker bat Lebourg par mouvement de bras.

— **Finale ceintures jaunes :** Dubois bat Toutin Christian, par décision ; 2. Dubois bat Giry par mouvement de hanches ; Dubois est donc champion des ceintures jaunes.

— **Finale des ceintures vertes :** 1. Fauvel bat Dolloph Walter par mouvement de hanches (Harai-Goshi) ; 2. Fauvel bat Ledoigt par Ossae-Komi. Fauvel est donc champion des ceintures vertes.

— **Démonstration de self-défense** par M. Hernaez et M. Lebourg. Après quelques mouvements exécutés au ralenti et à vitesse normale, nous avons pu apprécier une démonstration de défense contre armes (matraque, poignard, et surtout sabre).

— **Championnat du Club.** — Quatre Judokas restent donc opposés, il s'agit de MM. Dubois (ceinture jaune), Delplanche (ceinture orange), Fauvel (ceinture verte), Deuker (ceinture bleue). Ils concourent pour la coupe du C.S.A.D.N.

Résultats : 1. Deuker, 3 points ; 2. Delplanche, 2 pts ; 3. Fauvel, 1 pt. ; 4. Dubois, 0 pt.

Pour clore ce gala, M. Roland Hernaez, rencontre en combat en ligne, les six plus forts adversaires, coupe «Vernon-Eclair».

1. Hernaez bat Giry par Ossae-Komi (immobilisation) ;
2. Hernaez bat Dubois par Tai-Otoshi (mouvement de bras) ;
3. Hernaez bat Delplanche par Okuri-Ashi-Barai (mouvement de jambes) ;
4. Hernaez bat Ledoigt par son mouvement spécial d'épaule (Seioi-Otoshi).

5. Hernaez bat Fauvel par Seioi-Otoshi.

6. Hernaez bat Deuker par Seioi-Otoshi.

Les six victoires remportées en quatre minutes.

Activités du Club Sportif du L.R.B.A.

Activités de la section de volley-ball pour la saison 1956-57

L'équipe du C.S.A.M.D.N., sous l'impulsion vigoureuse de Rousselet, s'est classée seconde derrière l'A.S.P.T.T. de Rouen au championnat Première Division de Normandie, ce qui va lui permettre de monter en division supérieure.

Elle a de même remporté la Coupe de l'Eure.

Nos félicitations pour cette belle vitalité sportive.

Classement des coupes inter-service : 1. E.F.P.N. 9 points ; 2. E.P. 8 pts ; 3. E.A.S. 7 pts ; A.T. 5 pts ; 5. E.G. 4 pts ; 6. B.M.-Adm. 3 pts.

Classement Critérium : 1. C.S.A.D.N. 12 points ; 2. E.F.P.N. 9 pts ; 3. E.P. 8 pts.

Activités Football

En vue de la formation d'une équipe «première» et d'une équipe «réserve» de football, il est demandé à tous ceux que ce sport intéresse de bien vouloir se faire connaître dans le plus bref délai, pour nous permettre de faire les demandes de licences. Pour les inscriptions, s'adresser, muni d'une photo, à M. Mahé, tél. 409, Bâtiment E. 2, porte 9, Secrétariat «S.E.G.»

Classement coupes inter-Service : 1. Atelier Central (A. T.) 12 pts ; 2. Etudes Guidage (E. G.) 11 pts ; 3. Transports (T.R.) 9 pts ; 4. Etudes Propulsion (E.P.) 7 pts ; 5. Soufflerie (E.A.S.) 6 pts.

Coupes inter-Usines

Rugby : Coupe des Bières La Meuse : L.R.B.A. bat Manuca (9-3).

Football : 1. Manuca ; 2. L.R.B.A. ; 3. Singer.

Basket-ball : 1. Manuca ; 2. L.R.B.A. ; 3. Singer ; 4. Enseignement.

Volley-ball : 1. Manuca ; 2. L.R.B.A. ; 3. Enseignement ; 4. Singer.

Handball : Le tournoi n'est pas terminé. L.R.B.A. une victoire sur Singer.

Natation : 1. Singer ; 2. Manuca ; 3. Enseignement ; 4. L.R.B.A.

Athlétisme : 1. Manuca 4.824 pts ; 2. Singer 4.454 pts ; 3. L.R.B.A. 4.026 pts.

Résultats individuels de notre équipe : Sauvage (7^e) 921 pts ; Dubrac (9^e) 874 pts ; Le Moel (10^e) 795pts.

Résultats par épreuve :

80 mètres. — 1. L.R.B.A. ; 2. Manuca ; 3. Singer.

Poids. — 1. Manuca ; 2. Singer ; 3. L.R.B.A.

Longueur. — 1. Singer ; 2. Manuca ; 3. L.R.B.A.

Dans le prochain numéro, des résultats complets et des commentaires vous seront donnés.